DANSE MODERNE/JAZZ
ATELIER CHOREGRAPHIQUE

Nous proposons l'activité danse moderne/jazz à vos enfants **à partir de la Maternelle Grande Section et jusqu'au lycée.**

Coût de l'activité pour l'année scolaire **2024/2025** : 150 € annuels, ce qui correspond à la somme de 50 € trimestriels **directement intégrés sur la facture trimestrielle de la scolarité** jusqu'en 5ème. Concernant les cours de danse en association les tarifs vous seront donnés dans une autre circulaire à la rentrée de septembre 2025.

Horaires et jours provisoires pour la rentrée 2025

Lundi de 12 h 00 à 13 h 00 :	CE2/CM1
Lundi de 17 h 15 à 18 h 15	5èmes/4èmes
Lundi de 18 h 15 à 19 h 15	4èmes
Lundi de 19 h 15 à 20 h 30	Adultes
Mardi de 12 h 00 à 13 h 00	CE1
Jeudi de 12 h 00 à 13 h 00	CM2
Jeudi de 16 h 30 à 17 h 30	Cours supplémentaire primaire (du ce1 au cm2) Règlement en association
Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30	4èmes/3èmes règlement en Association
Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30	Cours supplémentaire collège à partir de la 5ème
Vendredi de 12 h 00 à 13 h 00	Mat.G.S/CP
Vendredi de 13 h 00 à 13 h 55	6èmes (si l'emploi du temps le permet sinon il sera fixé un autre midi)

Cours Adultes et cours supplémentaires.
Un cours adultes est également proposé. Il se déroulera le lundi de 19 h 15 à 20 h 30 (180 euros l'année). Un cours supplémentaire en primaire d'une heure est proposé à partir du CE1 en fonction des places sinon à partir du CE2 et jusqu'en CM2 le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 (130 euros le cours supplémentaire) et pour le cours supplémentaire collège (140 euros l'heure).

Les cours de danse reprennent le lundi 8 septembre 2025.

Compte tenu de ces différents renseignements, nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-joint afin de pouvoir mettre en place dès la rentrée les différents créneaux horaires pour la reprise des cours de danse.

L'atelier commence au mois de septembre et se termine par un gala en fin d'année, les élèves sont donc tenus de participer à ce spectacle et doivent respecter toute l'année les décisions prises aussi bien au niveau des costumes, de la tenue en cours et des exigences d'un cours de danse.
Les cheveux doivent être attachés, les élèves doivent avoir leurs affaires à tous les cours.

Coupon à remettre au secrétariat à partir du 11 août 2025

INSCRIPTION DANSE

Je souhaite inscrire mon enfant (Nom-Prénom) : ……..à l'atelier danse

Classe de ……

☐Au cours du……(préciser le jour et l'horaire)

☐Au cours supplémentaire du jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 (du ce1 au cm2)

☐Au cours supplémentaire du jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 (de la 5ème au lycée)

☐Au cours adultes du lundi de 19 h 15 à 20 h 30

Pour certaines élèves il est également possible de faire un cours supplémentaire sur d'autres créneaux (voir à la rentrée avec moi).

Signature des parents : Date :

TENUE A AVOIR A TOUS LES COURS

Prévoir un sac pour mettre les affaires de danse.

- Des chaussons de danse noir ou socquettes noires (décathlon, go sport etc…)
- Un justaucorps **au choix ou un tee-shirt**
- Un collant noir sans pieds ou legging noir

Petit rappel : les cheveux doivent être attachés à tous les cours ce qui n'était pas le cas l'année dernière (merci de prévoir un élastique dans le sac de danse de votre enfant.